

# Montée Sud du Mont-Ventoux : Cinq conteneurs installés pour recueillir les débris des cyclistes

Depuis début juillet, les cyclistes effectuant la montée du Mont Ventoux par le versant Sud (Bedoin) peuvent jeter leurs déchets dans des conteneurs spécifiques installés le long du parcours par le Conseil départemental de Vaucluse.

Publié le 08 juillet 2018

Il s'agit plus précisément de cinq conteneurs : quatre sur la portion entre Saint-Estève et le Chalet Reynard. Un dernier est, quant à lui, mis en place juste après le Chalet Reynard, soit quatre kilomètres avant le sommet du Mont Ventoux, les abords du Mont Chauve étant déjà équipés de poubelles.

De quoi permettre au site de rester propre en toutes circonstances et, ce, d'autant qu'au plus fort de la saison, plus de 100 amoureux de la petite reine effectuent, chaque heure, l'ascension du Ventoux par ce versant. Chaque conteneur sera en effet accessible par les cyclistes directement depuis leur vélo, facilitant le dépôt des déchets. Ces poubelles devraient rester sur place jusqu'à mi-novembre. Par ailleurs, trois panneaux, positionnés tout au long des 15 km de montée, préviendront en amont de la présence de ces conteneurs.

Le Conseil départemental de Vaucluse, à travers son agence routière de Carpentras, est à l'initiative de cette réalisation et finance l'achat de ces équipements pour un coût total de 8 500€.

Ce projet s'inspire d'un dispositif qui a fait ses preuves au col du Galibier, en Savoie. Il réunit plusieurs partenaires soucieux de préserver l'environnement des lieux : l'ONF qui a fabriqué ces conteneurs «habillés» de bois et fixés sur une dalle en béton réalisée spécialement pour des questions de propreté.

La collecte des déchets est assurée par l'ADPMV (Association de Développement et de Promotion du Mont Ventoux) et le traitement des déchets est effectué par la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (COVE).



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09